



SECRETARIAT GENERAL

SERVICE DES BOURSES ET STAGES

N° 132

MEMAEIAD/SG/SBS/DV/21

Abidjan, le 20 JUIL 2021

COMMUNIQUE

L'Ambassade de la République Tunisienne informe que dans le cadre de la coopération en matière d'enseignement supérieur, le Gouvernement tunisien offre, au titre de l'année universitaire 2021-2022, cent (100) inscriptions et bourses aux étudiants ivoiriens titulaires du baccalauréat de 2020 ou 2021, d'une licence ou d'un master. Les bourses sont réparties comme suit :

- quatre-vingts (80) pour le premier cycle (Licence) ;
- vingt (20) pour le Master et le Doctorat.

Les dossiers de candidatures doivent être composés des pièces suivantes :

*Pour la licence :

- deux copies certifiées conformes à l'original du baccalauréat ou du diplôme équivalent ;
- deux copies certifiées conformes à l'original du relevé des notes du baccalauréat ou du diplôme équivalent ;
- une photo d'identité récente ;
- une copie des trois premières pages du passeport.

*Pour le Master :

- deux copies certifiées conformes à l'original du baccalauréat ou du diplôme équivalent ;
- deux copies certifiées conformes à l'original du relevé des notes de chaque année d'études universitaires ;
- deux copies certifiées conformes à l'original de la licence ou du diplôme équivalent ;
- une photo d'identité récente ;
- une copie des trois premières pages du passeport.

***Pour le Doctorat**

- deux copies certifiées conformes à l'original du baccalauréat ou du diplôme équivalent ;
- deux copies certifiées conformes à l'original de la licence ou du diplôme équivalent ;
- deux copies certifiées conformes à l'original du relevé de notes de la licence ou du diplôme équivalent ;
- deux copies certifiées conformes du master ou du diplôme équivalent ;
- deux copies certifiées conformes à l'original du relevé de notes du master ou du diplôme équivalent ;
- une copie du mémoire du master;
- un résumé du projet de recherche ;
- une photo d'identité récente ;
- une copie des trois premières pages du passeport.

Les dossiers de candidature doivent être déposés au Service des Bourses et Stages du Ministère d'Etat, Ministère des Affaires Etrangères, de l'Intégration Africaine et de la Diaspora, au plus tard le **10 août 2021**, délai de rigueur.



Le Secrétaire Général

Daouda DIABATE
Ambassadeur